



Information à l'intention des parents

Fermeture des écoles en cas de mauvaises conditions atmosphériques

Préambule

Le District scolaire 9 de la Péninsule acadienne vise à assurer aux élèves un nombre maximal de jours d'enseignement à chaque année scolaire. Le climat hivernal rigoureux de la région oblige parfois à la fermeture des classes lorsque le bien-être et la sécurité des élèves sont en cause en raison de mauvaises conditions atmosphériques et routières.

La décision

Lorsque la sécurité des élèves est ou pourrait être menacée par les mauvaises conditions atmosphériques, le District scolaire peut prendre la décision de fermer, en totalité ou en partie, les écoles de son territoire.

La décision de fermer ou non les écoles est basée sur l'information objective disponible très tôt le matin auprès des personnes responsables des prévisions météorologiques et de la sécurité routière. Les autorités scolaires prennent leur décision à la lumière des informations reçues. Le District scolaire fera tout son possible pour prendre la décision avant 6 h 30 et ainsi diffuser l'information très tôt par les moyens de communication habituels.

Facteurs à analyser

La décision de fermer ou non les écoles est prise entre 5 h 30 et 6 h et est basée sur l'information objective suivante :

- ✓ les conditions routières selon le ministère du Transport du N.-B.;
- ✓ les prévisions météorologiques selon Environnement Canada;
- ✓ les précipitations à venir;
- ✓ la température ambiante et le refroidissement éolien;
- ✓ l'accumulation de neige et de glace;
- ✓ la vitesse du vent et la visibilité.

Le District scolaire n'hésitera pas à procéder à la fermeture ou au retardement des classes lorsque :

- ✓ les conditions atmosphériques sont mauvaises;
- ✓ la condition des routes (accumulations de neige, routes glacées, mauvaise visibilité) constitue une menace à la sécurité des élèves;
- ✓ il y a des signes sérieux de tempête durant une journée régulière de classe;
- ✓ le refroidissement éolien est inférieur à -45°C .
- ✓

Responsabilités du District scolaire

Le District scolaire verra à la sécurité des élèves tout en assurant un nombre maximal de jours d'enseignement. Il verra à informer les parents de toute décision de fermeture ou de retardement des classes.

Responsabilités de l'école

L'école verra à la sécurité des élèves qui doivent s'en retourner à pied et de ceux qui voyagent par autobus en assurant la surveillance sur les lieux et en permettant aux élèves, y compris ceux qui changent d'autobus au cours de leur trajet, de s'abriter à l'intérieur jusqu'à leur départ. Elle est également responsable du fonctionnement de son système téléphonique de contact avec les parents afin de les informer de la fermeture hâtive de l'école.

L'école est responsable de déterminer si les conditions atmosphériques permettent aux élèves d'avoir des activités à l'extérieur. Chaque école doit être organisée pour garder les élèves à l'intérieur lorsque les conditions atmosphériques sont mauvaises.

Responsabilités des parents

Il est entendu que les parents sont en tout temps les premiers responsables de retenir leurs enfants à la maison, s'ils le jugent opportun.

Les parents s'assureront d'aviser l'école si leurs enfants doivent être ramenés à un autre endroit qu'à leur lieu habituel lors de la fermeture des écoles pendant la journée de classe.

Communication de la décision

Lorsque la décision de fermer les écoles pour raison de mauvaises conditions atmosphériques est prise, les parents sont informés par le biais des stations de radio locales :

- ✓ CKRO (FM 97,1) ;
- ✓ CKLE-CJVA (FM 92,9 – AM 810) ;
- ✓ CBAF (FM 105,7 ou FM 90,3) ;
- ✓ CFAN (FM 99,3).

Fermeture hâtive

Lorsque les conditions atmosphériques se font menaçantes ou se détériorent au cours de la journée scolaire, la situation est évaluée d'heure en heure auprès des différents intervenants afin de prendre la meilleure décision pour assurer la sécurité des élèves. Il se peut que le retour se fasse plus tôt qu'à l'habitude, ou encore, qu'il ait lieu seulement à la fin de la journée scolaire en fonction de la situation.

Lors de la fermeture hâtive des écoles en raison des mauvaises conditions atmosphériques, le District scolaire s'assurera de la collaboration des personnes ressources du ministère du Transport afin d'assurer le retour en toute sécurité des autobus qui effectuent de longs trajets. Si tout indique une fermeture avant l'heure du midi, la décision sera prise avant 11 h dans la mesure du possible. On verra à annoncer la fermeture des classes au moins une demi-heure avant le départ des autobus.

Le District scolaire 9 de la Péninsule acadienne

*C.P. 3668 Succ. bureau chef
3376, rue Principale
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1G5
(506) 394-3400*

Visitez notre site Web :
[***www.district9.nbed.nb.ca***](http://www.district9.nbed.nb.ca)

La sécurité des élèves est une valeur fondamentale qui sous-tend toutes les activités du système d'éducation publique.